Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 5 (1913)
Heft: 1

Artikel: Le mouvement syndical suisse en 1911 [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-382957

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Berne, janvier Cinquième année 1913 — N° 1

REVUE SYNDICALE SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Paraît une fois par mois | **Rédaction: Secrétariat de l'Union suisse des Fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne** | Abonnement: **3 fr. par an**

SOMMAIRE:

	Page
1. *Le mouvement syndical suisse en 1911*	1
2. *Courants réactionnaires et protection du travail*	5
3. *Un contrat de travail dans l'industrie du cartonnage*	7
4. *L'assurance ouvrière pour l'organisation syndicale et l'association coopérative*	9
5. *La nécessité du socialisme*	11
6. *Espérances en l'avenir*	13
7. *La convention internationale sur l'interdiction du travail de nuit dans l'industrie pour les femmes*	14
8. *La guerre des Balkans et le commerce suisse*	16

Le mouvement syndical suisse en 1911.

V.

Mouvements de salaire.

Dans la première partie de notre rapport (voir n° 6 de la *R .S.)*, nous avons déjà rendu attentifs nos lecteurs sur le fait qu'en général le commerce et l'industrie ont fait de bonnes affaires en 1911.

Si notre société formait une unité harmonieuse, elle se trouverait dominée par les mêmes intérêts généraux et chacun pourrait se réjouir de la prospérité de l'industrie et du commerce en 1911.

Malheureusement, il n'en est pas ainsi en réalité. Deux grands groupements opposés se trouvent face à face sur le domaine économique entourés d'un certain nombre de groupes intermédiaires qu'on ne peut, en ce moment, compter ni avec les riches ni avec les pauvres.

Ceux qui nous intéressent ici, ce sont les propriétaires des moyens de production (capitalistes, entrepreneurs, etc.) et les dépossédés (prolétaires, ouvriers manuels, intellectuels salariés).

Les premiers empochent la part léonine, pendant que les salariés doivent pour ainsi dire arracher aux patrons ou aux capitalistes leur part au produit du travail. La plupart du temps, l'ouvrier est obligé d'entrer en lutte, du moins d'en menacer, s'il veut obtenir une part dépassant tant soit peu le minimum indispensable à son existence.

Nous savons bien que, dans certaines branches industrielles, les salariés ne sont pas obligés de prendre part à la lutte économique, parce que les entrepreneurs leur accordent volontairement (en apparence) ce que d'autres camarades ont dû arracher au patronat par la lutte. Dès que l'on envisage la situation générale de la classe ouvrière, on arrivera à cette conclusion que la situation économique et sociale des ouvriers dépend bien moins des services qu'ils rendent à la société que des forces dont ils disposent pour faire valoir leurs revendications et pour faire respecter leur droit et leur volonté.

C'est de la théorie, dirons certains camarades. Soit, mais elle correspond à la réalité. Voici deux exemples comme preuves:

« Dans une de nos principales villes, les peintres occupés à la décoration des murs, des plafonds ou des façades des maisons ou à peindre les meubles, les voitures ou d'autres objets, travaillent pendant 9 heures par jour (8 heures le samedi) pour un salaire variant entre 7 et 8 francs pour 9 heures de travail.

Les ouvriers typographes de la même ville composent et impriment les journaux, rapports ou autres publications de tous genres et ils touchent un salaire variant entre 7 et 8 fr. 50 pour 8 heures ¾ de travail par jour.»

Ce sont là des salaires qui paraissent convenables en proportion des salaires touchés par les ouvriers maçons et terrassiers, les boulangers ou les ouvrières occupées dans l'industrie textile.

Cependant si l'on tient compte des dangers et des fatigues du travail, des prix des vivres et des loyers, surtout en se rappelant le fait qu'un ouvrier peintre ne peut guère travailler plus de 250 jours par année, on ne contestera pas que les salaires indiqués représentent tout juste ce qu'il faut à un ouvrier pour vivre convenablement

Seulement nos ouvriers boulangers, chargés de préparer du pain pour tout le monde, travaillant généralement 11 à 12 heures, réparties à moitié sur le jour et à moitié sur la nuit (puis 4 à 5 heures le dimanche), touchent un salaire variant entre 32 et 36 francs par semaine (y compris pension et logement, ou 5 à 6 francs par jour.

Comment s'arrangeront les maçons et terrassiers occupés à la construction des bâtiments ou aux travaux de canalisation? Ils travaillent 10 à 11 heures par jour pour un salaire variant de 4 fr. 50 à 6 francs. Ces travailleurs aussi subissent le chômage. Et si leur travail est moins dangereux pour la santé que celui des peintres, il est en échange plus pénible.

Que prouvent ces temples auxquels on pourrait en ajouter d'autres tant qu'on en voudrait?

Ils prouvent que la situation économique et les conditions de travail dépendent en premier lieu de la puissance de l'organisation syndicale des ouvriers et en second lieu seulement de la capacité physique ou technique de ces derniers, pendant que l'utilité du travail au point de vue social ne joue qu'un rôle très secondaire, tant que la concurrence entre travailleurs est aussi forte qu'elle ne l'est aujourd'hui.

C'est là le secret de la valeur de l'organisation syndicale.

Sans contester en quoi que ce soit la valeur sociale du travail des ouvriers peintres ou des ouvriers typographes, nous sommes certains cependant que, si la société se trouvait placée devant l'alternative de choisir entre le travail de ces ouvriers et celui des maçons et des boulangers, elle éprouverait certainement un besoin plus urgent pour les produits du travail de ces derniers que pour celui des premiers.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur le tableau statistique concernant le mouvement des membres (voir n° 6 de la *R. S.)* pour avoir une explication de ce phénomène. On trouvera que parmi les ouvriers peintres 60 à 70 % de la totalité sont syndiqués, pour les typographes la proportion des syndiqués dépasse 90 %. Par contre, pour les maçons et pour les boulangers la proportion des syndiqués ne dépasse guère 15 %, même dans les villes.

Si l'on étend l'exemple aux lithographes et aux ouvriers de l'industrie textile, on constatera le même phénomène. On voit que les ouvriers, s'ils veulent conquérir et maintenir une meilleure situation dans ce monde, doivent commencer par se syndiquer. C'est une vérité déjà connue, mais il est bon d'apporter de temps à autre de nouvelles preuves en sa faveur.

Sans doute, l'organisation, à elle seule, ne suffit pas encore, pas même quand elle dispose d'une forte caisse, d'institutions de secours et d'une administration fonctionnant à souhait.

Les ouvriers qui adhèrent au syndicat, le font en premier lieu pour se garantir de meilleurs conditions de travail; ils attendent du comité du syndicat ou de la direction d'une fédération syndicale qu'il soit agi surtout dans ce sens.

La valeur d'un syndicat est généralement jugée d'après les résultats obtenus sur le domaine de l'amélioration des conditions de travail. Et ce ne sont pas seulement les membres du syndicat qui se placent à ce point de vue pour se rendre compte de la valeur de l'organisation, les ouvriers non syndiqués procèdent de la même façon. C'est ce que les patrons savent très bien. Voilà pourquoi ils opposent souvent une résistance acharnée à des revendications même secondaires, lorsque ces dernières sont formulées par des travailleurs syndiqués, pour offrir à la suite comme concessions volontaires aux non-syndiqués ce que les ouvriers organisés ont dû leur arracher par la lutte.

Ces faits que tous les syndicats voient se produire, même plusieurs fois dans le courant d'une année, devraient suffire pour décider les comités de syndicats et surtout les comités centraux des fédérations à enregistrer consciencieusement les mouvements de salaire, leur cause, leur extension, leur marche et leurs résultats, cela aussi régulièrement qu'ils enregistrent le mouvement financier, soit les recettes et dépenses de la caisse syndicale.

Malheureusement cela ne se fait que dans quelques-unes de nos fédérations syndicales. En ce moment nous ne comptons dans l'Union syndicale que cinq ou six fédérations qui publient régulièrement un rapport de gestion imprimé contenant des renseignements précis sur les mouvements de salaire soutenus par la fédération pendant la période du rapport. D'autres se bornent à nous fournir quelques indications sur les événements les plus importants et un certain nombre de fédérations ne publient rien du tout sur les mouvements de salaire.

Heureusement nous avons réussi à avoir les informations indispensables pour pouvoir établir, par des tableaux statistiques, quelques comparaisons sur les mouvements de salaire, soutenus par les fédérations affiliées à notre Union syndicale. Ces tableaux permettront au lecteur de s'orienter, pour autant que des chiffres peuvent permettre une orientation.

Le tableau *a* nous permet de constater que ce sont les fédérations des ouvriers sur métaux et des ouvriers sur bois qui avaient à enregistrer le plus grand nombre de mouvements de salaire pour l'année 1911. Il n'y a là rien d'extraordinaire, puisque ce sont deux fédérations qui, avec celle des ouvriers de l'industrie horlogère, réunissent le plus grand nombre d'adhérents.

D'ailleurs, les fédérations des travailleurs de l'industrie textile et de l'alimentation ont également soutenu un nombre considérable de mouvements de salaire.

Quant à l'extension des mouvements (le nombre des localités ou celui des établissements atteints et le nombre des ouvriers engagés aux mouvements), la fédération des peintres et plâtriers vient cette fois-ci immédiatement après celle des ouvriers sur métaux. Ce phénomène s'explique par le fait que la fédération des peintres et plâtriers a eu un mouvement général pour la question du tarif national. Quant aux fédérations des ouvriers sur métaux, des ouvriers sur bois et celle des travailleurs de l'industrie textile, les nombreuses branches professionnelles réunies dans ces fédé-

Comparaison des chiffres concernant les mouvements de salaire, grèves et lock-outs soutenus, évent. supportées par les fédérations syndicales suisses en 1911.

Tab. a. Fédérations	Nombre des mouvements			Nombre des participants						Mouv. sans interruption du travail		Grèves		Lock-outs		Nombre total des journées perdues par suite de grèves ou lock-outs, secourues par les fédérations	Somme totale de secours versés par la fédération pour ces grèves et lock-outs
							syndiqués										
	Cas	Localités	Etablissements	Ouvriers	Ouvrières	Total	Ouvriers	Ouvrières	Total	Nombre	Participants	Nombre	Participants	Nombre	Participants		
1. Relieurs	6	9	16	136	45	181	86	30	116	4	107	2	74	—	—	48	123
2. Coiffeurs	1	2	20	22	—	22	16	—	16	1	22	—	—	—	—	—	—
3. Ouvr. d. communes et d. l'Etat	8	12	24	3,005	135	3,140	2,265	71	2,336	8	3,140	—	—	—	—	—	—
4. Ouvriers du transport	6	7	45	233	17	250	191	17	208	3	196	2	38	1	16	175	559
5. Ouv. auxiliaires d. arts graph.	1	1	1	350	160	510	210	72	282	1	510	—	—	—	—	—	—
6. Ouvriers sur bois	53	73	369	3,372	—	3,372	2,962	—	2,962	32	2,511	22	821	1	40	15,705	77,019
7. Chapeliers	1	1	1	6	—	6	6	—	6	1	6	—	—	—	—	—	—
8. Ouvriers de l'Alimentation	34	—	98	670	204	874	635	145	780	30	796	1	45	2	33	1,889	4,721
9. Ouvriers sur cuir	22	22	512	1,196	297	1,493	572	50	622	19	1,469	3	24	—	—	756	1,767
10. Lithographes	1	21	110	735	—	735	690	—	690	1	735	—	—	—	—	—	—
11. Peintres et plâtriers	6	62	1571	5,363	—	5.363	4,883	—	4,883	2	5,105	4	258	—	—	494	3,002
12. Ouvriers sur métaux	106	64	868	12.051	—	12,051	7,305	—	7,305	95	11,348	11	703	—	—	4,004	8,067
13. Tailleurs d'habits	24	24	109	615	4	619	563	4	567	19	363	5	256	—	—	9,579	22.495
14. Tailleurs de pierres	32	42	117	1,344	—	1,344	1,245	—	1,245	24	961	7	287	1	96	4,925	15,256
15. Ouvriers du textile	53	38	56	3,983	2564	6,547	1,707	1282	2,989	24	5,840	8	607	1	100	10,931	25,071
16. Typographes	1	6	17	125	—	125	80	—	80	1	125	—	—	—	—	—	—
17. Ouvriers horlogers	14	8	32	871	552	1,423	871	552	1,423	8	973	6	450	—	—	4,960	14,133
18. Charpentiers	20	—	204	1,738	—	1,738	919	—	919	12	1,566	8	172	—	—	2,407	4,789
1911 Total	369	392	4170	35,815	3978	39,793	25,206	2223	27,429	283	35,773	79	3735	6	285	55,870	177,002
1910 »	326	398	2488	27,332	656	36,184	19,515	275	19,780	247	28,972	78	5796	11	1655	133,065	551,981

rations expliquent le nombre considérable de mouvements de salaire, d'établissements et d'ouvriers engagés dans ces mouvements.

A l'exception de cinq, les fédérations affiliées à l'Union syndicale durent soutenir bien plus de mouvements de salaire en 1911 qu'en 1910. Au total des chiffres comparés, la différence ne paraît pas très importante, du moins pour autant qu'il ne s'agit que des mouvements de salaire.

Par contre, de grands changements sont à constater dans les chiffres concernant le nombre des grèves et des lock-outs, le nombre des ouvriers y participant et des jours de travail perdus par suite de grèves ou de lock-outs. Les sommes versées en 1910 et 1911 par les différentes fédérations pour soutenir les ouvriers engagés dans les luttes économiques accusent également des différences considérables. Dans notre précédent rapport, nous avons déjà expliqué pourquoi, d'une année à l'autre, il y avait des changements aussi considérables à constater sur le domaine des mouvements de salaire. Pour cette fois-ci, il suffit de rappeler la bonne marche des affaires durant toute l'année 1911, pendant qu'au premier semestre de l'année 1910 la conjoncture ne fut pas brillante. La situation économique favorable de l'année 1911 aura sans doute contribué à décider certains entrepreneurs à accorder quelques concessions à leurs ouvriers, avant que ces derniers partent en grève. Par contre, les longues luttes soutenues en 1910 par les ouvriers brasseurs, les monteurs de boîtes et les ouvriers sur métaux, luttes dont le résultat paraissait peu proportionné aux sacrifices énormes imposés aux syndicats et aux participants, auront contribué à faire réfléchir mûrement les comités des fédérations syndicales et les ouvriers engagés dans un mouvement de salaire avant de décider une grève.

Le tableau *b* donne un aperçu général des sommes versées par les différentes fédérations pendant les derniers six ans (1906 à 1911). Les comparaisons données au tableau *b* nous permettent de constater que l'année 1910 fut une année de luttes économiques, une année de sacrifices pour la majeure partie de nos fédérations syndicales, comme on n'en vit rarement auparavant. Il est vrai que les fédérations des ouvriers sur bois et celle des travailleurs de l'industrie textile ont été plus fortement engagées en 1908, mais, au point de vue du résultat d'ensemble, notre première observation est juste.

Si, en 1911 et en proportion au nombre des adhérents, les fédérations des ouvriers sur métaux, des tailleurs et des ouvriers sur bois ont dû sacrifier les plus fortes sommes, nous constatons que, pendant la période des six ans (1906 à 1911), les

Dépenses des fédérations syndicales suisses pour grèves et lock-outs dans les années 1906 à 1911.

Tab. b. Fédérations	1906	1907	1908	1909	1910	1911	Total
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
1. Relieurs	276	510	405	256	20	187	1,655
2. Coiffeurs	175	—	1,613	130	50	10	1,978
3. Ouvriers des communes et de l'Etat	759	901	1,030	1,110	—	614	4,414
4. Ouvriers du transport	—	—	57	—	1,909	593	2,559
5. Ouvriers auxiliaires des arts graphiques	—	100	—	194	—	35	329
6. Ouvriers sur bois	57,504	69,163	81,212	23,765	25,116	55,485	312,245
7. Chapeliers	410	—	260	12	—	100	782
8. Ouvriers de l'alimentation	17,524	19,817	15,990	2,904	151,979	4,721	212,935
9. Ouvriers sur cuir	3,836	752	1,175	701	10,843	2,083	19,390
10. Lithographes	5,658	3,073	3,452	5,463	3,264	1,170	22,080
11. Personnel des locomotives	—	—	—	—	—	—	—
12. Peintres et plâtriers	24,718	47,169	18,439	8,949	42,229	6,216	147,720
13. Maçons et manœuvres	—	37,454	5,324	22,824	13,156	634	79,392
14. Ouvriers sur métaux	85,796	101,513	109,829	31,386	113,253	16,069	457,846
15. Tailleurs d'habits	6,900	19,355	26,358	395	32,264	22,515	107,787
16. Tailleurs de pierres	7,686	7,969	2,349	5,112	2,871	14,106	40,093
17. Ouvriers du textile	2,490	9,812	87,791	4,108	525	25,867	130,593
18. Ouvr. des entreprises de transport (U.O.S.T.)	—	—	—	—	—	—	—
19. Typographes	6,120	—	964	412	942	—	8,438
20. Ouvriers horlogers	59,310	45,232	14,398	61,597	156,128	54,849	391,514
21. Charpentiers	15,330	13,911	50	5,483	549	5,130	40,453
Total	294,492	376,731	370,697	174,801	555,098	210,384	1,982,203

Résultats principaux des mouvements de l'année 1911.

Tab. c. Fédérations	Réduction des heures de travail					Augmentation de salaire					Résultats fixés au moyen d'une convention		
	Nombre des cas	Nombre des entreprises	Nombre des ouvriers	Par ouvrier et par semaine	Total des heures par semaine	Nombre des cas	Nombre des entreprises	Nombre des ouvriers	Par ouvrier et par semaine	Total par semaine	Nombre des cas	Nombre des entreprises	Nombre des ouvriers
									Fr.	Fr.			
1. Relieurs	4	14	107	2,6	278	6	16	181	1.98	358	3	11	146
2. Ouvr. d. communes et d. l'Etat	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	9	685
3. Ouvriers du transport	2	18	94	8,3	784	4	20	163	3.80	619	4	37	193
4. Ouv. auxiliaires d. arts graph.	—	—	—	—	—	1	1	450	1.20	540	—	—	—
5. Ouvriers sur bois	28	320	2618	2,4	6,347	28	323	2741	2.21	6,062	24	244	2145
6. Ouvriers de l'alimentation	—	—	122	2,6	320	—	—	610	1.76	1,091	25	80	504
7. Ouvriers sur cuir	8	240	665	2,3	1,516	16	444	957	2.69	2,579	10	414	790
8. Lithographes	1	110	735	1,5	1,103	—	—	—	—	—	1	110	735
9. Peintres et plâtriers	3	13	123	1,6	202	4	63	323	2.95	954	1	2	20
10. Ouvriers sur métaux	20	370	2222	1,7	3,770	43	604	3880	1.19	4,636	24	684	2855
11. Tailleurs d'habits	3	50	150	2,7	410	8	65	153	—	—	22	100	600
12. Tailleurs de pierres	2	2	56	6	336	26	98	855	3.15	2,701	15	67	693
13. Ouvriers du textile	2	2	34	1,5	51	12	14	776	1.14	884	2	2	34
14. Typographes	1	17	125	1	125	1	17	125	4.—	500	1	17	125
15. Ouvriers horlogers	—	—	—	—	—	7	23	826	3.40	2,808	13	30	1055
16. Charpentiers	4	—	284	2,3	640	18	—	1486	1.40	2,075	4	36	284
1911 Total	78	1156	7335	2,2	15,882	174	1688	13526	1.91	25,807	152	1843	10864
1910 „	62	1148	7359	—	17,446	186	1517	16748	—	33,150	105	1445	11318

fédérations des travailleurs de l'alimentation, des tailleurs et des ouvriers sur bois ont fait les plus grands sacrifices en ce qui concerne les sommes totales dépensées pour secours de grève.

Il ne suffit pas cependant de connaître le nombre des mouvements, leur extension, le nombre des participants et la somme des sacrifices financiers faits en faveur des grévistes ou des victimes d'un lock-out, pour pouvoir juger de la valeur d'une organisation syndicale.

Ce qui nous semble tout aussi important que les réponses sur les questions mentionnées ici, c'est de connaître les résultats immédiats, l'effet direct des mouvements de salaire. Il s'agit de s'orienter

aussi sur ce qui a été obtenu en échange des sacrifices consentis par nos organisations syndicales. Quelle était l'influence des mouvements de salaire, des luttes économiques sur les conditions de travail et d'existence des ouvriers? Voilà la question qui nous paraît aussi importante que toutes celles auxquelles nous avons déjà répondu.

Les indications contenues au tableau *c*, sans être complètes, mettront cependant nos lecteurs dans la possibilité de se former un jugement sur la capacité de lutte des différentes fédérations syndicales.

D'après notre comparaison, les ouvriers sur bois auraient obtenu les résultats les plus appréciables par leurs mouvements de salaire; cela autant au point de vue de la réduction de la journée de travail qu'à celui des augmentations de salaire. Le même fait est à constater pour l'année 1911.

Quant au nombre des contrats de travail conclus, la fédération des ouvriers sur métaux et les fédérations des travailleurs de l'industrie horlogère et des ouvriers lithographes suivent la fédération des ouvriers sur bois. La fédération des ouvriers de l'alimentation a, elle aussi, conclu un nombre respectable de contrats de travail, en 1911.

Malheureusement, il reste certaines fédérations qui ne se donnent pas la peine d'enregistrer les résultats des mouvements et conflits qu'elles soutiennent. Nous avons déjà fait ressortir l'urgence qu'il y a de remédier à ce mal de pure négligence. Pour cette fois, nous nous en tiendrons à la déclaration que tous ceux qui prennent au sérieux le mouvement syndical, ressentiront un besoin urgent à obtenir un aperçu général sur les résultats des mouvements et des luttes soutenus par les organisations syndicales. Ils comprendront aisément que nous ne pouvons donner un aperçu général complet qu'à la condition que tous les comités centraux prennent les dispositions nécessaires à l'enregistrement consciencieux et régulier de tous les mouvements de salaire, de leur extension, de leur marche et de leurs résultats. Quant aux comités centraux ou aux comités de section qui ne savent pas comment s'y prendre pour établir un contrôle régulier ou des rapports précis sur les mouvements de salaire dans leur propre fédération, nous sommes à leur disposition pour fournir tous les renseignements et conseils dont ils pourraient avoir besoin.

Il va sans dire que nous ne pouvons pas entrer en discussion sur les différents mouvements. Nous devons renvoyer à la lecture des rapports ou des journaux des syndicats, les personnes qui s'y intéressent particulièrement. Par contre, dans notre prochain rapport, nous essayerons d'ajouter aux tableaux comparatifs publiés jusqu'ici un nouveau genre de tableau statistique présentant les chiffres concernant les mouvements de salaire groupés par profession et par localité. Cette méthode nous paraît très utile, puisqu'elle permettra à nos lecteurs de s'orienter au sujet des professions et des localités ayant les plus fortes secousses à supporter dans la lutte économique.

Courants réactionnaires et protection du travail.

Quand la bourgeoisie et les autorités bourgeoises voient le prolétariat résolu à se faire droit lui-même, quand le flot du mouvement syndical et socialiste, poussé par des événements extraordinaires, monte avec une rapidité et une énergie inquiétante et, enfin, lorsque les colères du peuple travailleur contre l'exploitation et l'oppression subies menacent de troubler sérieusement la quiétude des bourgeois rassasiés, alors on parle de la réalisation de réformes sociales.

Bien entendu, nos bons bourgeois, même ceux qui veulent sincèrement collaborer à une œuvre de réforme pour calmer le peu de conscience qui reste dans ce milieu, n'entendent par réformes sociales que des mesures destinées à adoucir et non pas à faire disparaître l'exploitation de l'homme par l'homme. La majeure partie des bourgeois ne demandent aux réformes sociales qu'un seul effet: celui de dévier le mouvement ouvrier de son but final, de retarder le plus possible la révolution sociale.

Si, malgré cela, les socialistes et les militants des organisations syndicales, du moins ceux des pays anglo-saxons, sont en principe pour les réformes et s'efforcent de concentrer les efforts du prolétariat sur une action promettant d'aboutir à des réformes plus ou moins appréciables, c'est pour deux raisons principales.

D'abord, il n'y a pas, dans cette société, que des bourgeois ou des capitalistes et des prolétaires. Certes, le procès de l'expropriation des petits par les grands se poursuit, mais moins rapidement et d'une façon moins absolue que ne se l'imaginent les camarades dont la conception se base principalement sur les théories plus ou moins abstraites.

Surtout dans les pays dont la constitution géologique, le développement historique et les institutions politiques ne permettent pas au capitalisme de se développer immédiatement dans toute sa rigueur et dans tous les domaines de la vie économique, comme c'est le cas pour la Suisse et la France, par exemple, la petite propriété se maintient pendant très longtemps. De ce fait, il y a des classes intermédiaires, paysans, artisans, petits commerçants, qui ne peuvent être rangés parmi les capitalistes proprement dits et encore moins parmi les prolétaires. Tant que cette classe d'intermédiaires est aussi forte qu'en Suisse, il ne faut